

Séance extraordinaire du 24 juillet 2017

Province de Québec Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce vingt-quatrième jour de juillet deux mille dix-sept (24-07-2017), à 17 h, au 1230, rue Principale, à Saint-Étienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Mme Francine Boulanger, mairesse suppléante
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
M. Marc Bastien, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

M. Robert Landry, maire, est absent.

FORMANT QUORUM

Constatant que les avis de convocation ont été expédiés, conformément à l'article 156 du *Code municipal*, le conseil procède à l'ouverture de la séance.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à dix-sept heures (17 h) sous la présidence de Madame Francine Boulanger, mairesse suppléante. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

1. ***Ouverture de la séance***
2. ***Lecture et adoption de l'ordre du jour***
3. ***Octroi de contrat – Pluritec Ingénieurs-Conseils Ltée - Fourniture de services professionnels en ingénierie – Plans et devis - Prolongement aqueduc rue Principale et 6^e Rang***
4. ***Période de questions***
5. ***Clôture de la séance***

2017-07-305

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour présenté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

3. Octroi de contrat – Pluritec Ingénieurs-Conseils Ltée - Fourniture de services professionnels en ingénierie – Plans et devis - Prolongement aqueduc rue Principale et 6^e Rang

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, dans le cadre du processus ayant pour objectif de régler la problématique de l'eau contaminée au sel de

Séance extraordinaire du 24 juillet 2017

déglacage du secteur des Grès, a conclu une entente de collaboration avec le ministère des Transports du Québec, le 8 décembre 2016, mandatant la municipalité d'octroyer le contrat pour la conception des plans et devis en vue d'un projet de prolongement de l'aqueduc municipal afin d'y raccorder les résidences de ce secteur;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès a procédé à un appel d'offres sur invitation, sur le site public SEAO, pour la fourniture de services professionnels en ingénierie relatifs à la confection des plans et devis, dans le cadre du projet de prolongement d'aqueduc sur la rue Principale et le 6^e Rang;

CONSIDÉRANT que cinq (5) soumissionnaires ont présenté une soumission, soit Cima + s.e.n.c., Les Consultants S. M. inc., Les Services exp inc., Pluritec Ingénieurs-conseils Ltée et Stantec Experts-Conseils Ltée;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 936.0.1.1 du *Code municipal*, dans le cas de l'adjudication d'un contrat relatif à la fourniture de services professionnels, le conseil doit utiliser un système de pondération et d'évaluation des offres dont l'établissement et le fonctionnement respectent les règles établies par cet article;

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'étude des soumissions par le Comité de sélection, la firme Pluritec Ingénieurs-Conseils Ltée a obtenu le meilleur pointage final dans la grille d'évaluation et de pondération des soumissions conformes;

2017-07-306

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, suivant la recommandation de la firme Techni-Consultant, octroie à Pluritec Ingénieurs-Conseils Ltée le contrat pour la confection des plans et devis pour le prolongement du réseau d'aqueduc sur la rue Principale et le 6^e Rang, au prix de 62 850,00 \$, avant taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

4. Période de questions

Début : 17 h 19.
Fin : 17 h 19.

5. Clôture de la séance

2017-07-307

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que la séance soit levée à 17 h 19.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Francine Boulanger,
Mairesse suppléante

Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-
trésorière